

Boisset



Bulletin municipal

2020



LE MOT DU MAIRE

Une autre année qui se termine, ainsi qu'un mandat électoral tout au long des six années duquel vous nous avez confiés la gestion de la commune.

Différents événements ont marqué l'année 2019 au sein de l'équipe municipale avec le décès brutal de notre collègue et premier adjoint Roger OLLIER, et le départ de 2 conseillers Gilles FEBVRE et Thomas PEYRON.

Malgré cette conséquente réduction d'effectif nous avons mis tout en œuvre pour accomplir au mieux nos missions en fonction des moyens financiers dont nous disposons pour gérer au mieux la vie de notre commune et ses divers équipements.

Les actions menées l'ont été dans la continuité de ce qui était engagé et notre soutien à la vie associative et scolaire n'a pas faibli tout en restant au plus proche des intérêts des habitants dans la prise en charges de leurs sollicitations.

Nous nous efforçons de faire en sorte que Boisset conserve sa qualité de vie et sa réputation.

Une vie associative riche existe dans notre commune avec des responsables et bénévoles qui s'investissent au mieux.

Des moments de rencontres traditionnelles festives et amicales ont jalonné l'année.

C'est avec plaisir que je constate cet état d'esprit et je souhaite qu'il perdure dans notre société. Soyons solidaires, tous ensemble.

Dans ce bulletin vous trouverez un état des lieux des réalisations communales, les informations transmises par les associations ainsi que divers renseignements sur la vie de tous les jours. Vous y trouverez aussi des informations sur les prochaines élections municipales qui auront lieu les 15 et 20 mars 2020.

Au nom du conseil municipal très chaleureusement, je souhaite à vous tous et à vos familles, une bonne santé et une année de paix et de bonheur.

Meilleurs vœux 2020

André Poncet

SOMMAIRE

VIE DE LA COMMUNE.....	2
ENVIRONNEMENT.....	11
INFOS PRATIQUES.....	12
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.....	14
UN PEU D'HISTOIRE.....	18
TOURISME ET LOISIRS.....	19
VIE ASSOCIATIVE.....	20
COMMERCE ET ARTISANAT.....	30

Bulletin municipal
Commune de Boisset
Édition 2020

DIRECTEUR DE PUBLICATION
André Poncet

CÉATION GRAPHIQUE
MISE EN PAGE
Henri Legay

IMPRESSION
Créations Graphiques de l'Ondaine





Naissances

Timéo BUFFERNE
8 juin à Saint-Étienne

Eléonore Raymonde Jeanne
DUBREUIL
15 juillet au Puy-en-Velay

Benoît Flavien Michel BRUN
12 août à Firminy

Diego Fabrice Hubert
BESSAC-LANNOY
27 octobre à Firminy

Enzo CHAKA MOUDROU
29 novembre

Mariages

Pascal Marie Emile RIBEYRON et
Sabine Simone Yvonne ALAUZEN
le 27 avril

Serge François Emile PEYRON et
Josette GRATAS
le 4 mai

Décès

Marie-Thérèse THOLOT le 26 janvier

Marie SOUTOUL le 25 mars

Roger OLLIER le 20 juin

Victoria SAURON le 02 août

Liliane ROBIN le 16 août

Bernard PETRUCCI le 11 octobre

Jean-Claude René OLLIER
le 25 décembre



Le Conseil Municipal de Boisset a eu la tristesse de perdre un de ses membres, en la personne de Roger OLLIER, décédé brutalement au mois de juin de cette année à l'âge de 66 ans.

Fils d'agriculteur, Roger est né à Boisset le 11 juillet 1953. Il reprend la ferme familiale à la retraite de son père, et forme un GAEC en 2001 avec son fils Yannick à l'installation de celui-ci.

Roger rentre au conseil municipal en 1995 et succède à son père Régis qui

avait milité à la mairie pendant 36 années dont 24 ans en tant que maire.

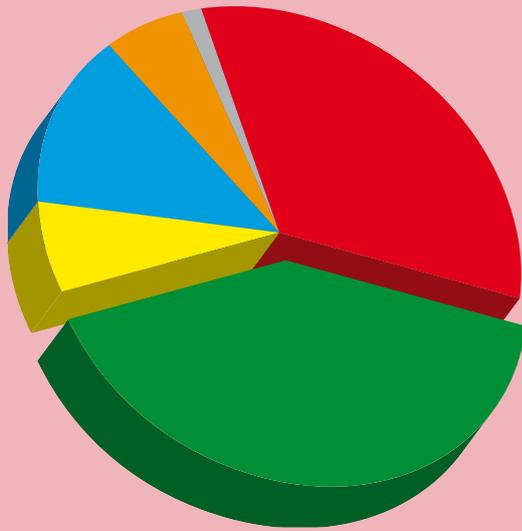
En 2001 il est nommé premier adjoint et prend en charge la voirie et le travail des employés communaux, il est responsable du Centre Communal d'Action Social (CCAS) et siège dans plusieurs commissions communautaires.

Nous perdons un collègue dévoué et toujours de bonne humeur.

À son épouse et toute sa famille dans la peine, nous voulons dire merci pour ce parcours honorant et militant.

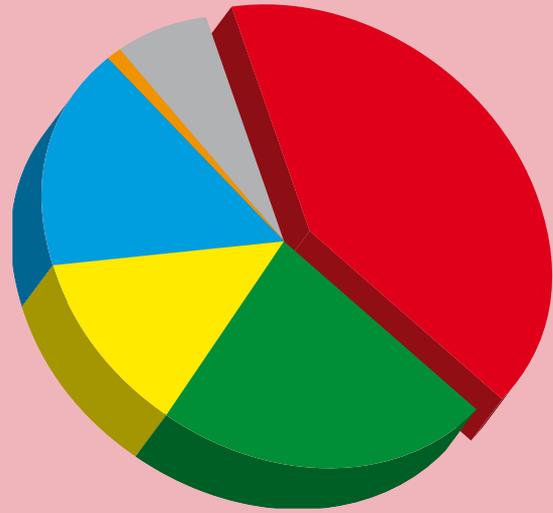
Section de fonctionnement

Dépenses



Charges à caractère général.....	105 728 €
Charges de personnel.....	136 600 €
Charges financière.....	19 810 €
Autofinancement.....	67 185 €
Autres Charges.....	19 331 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections*.....	4140 €

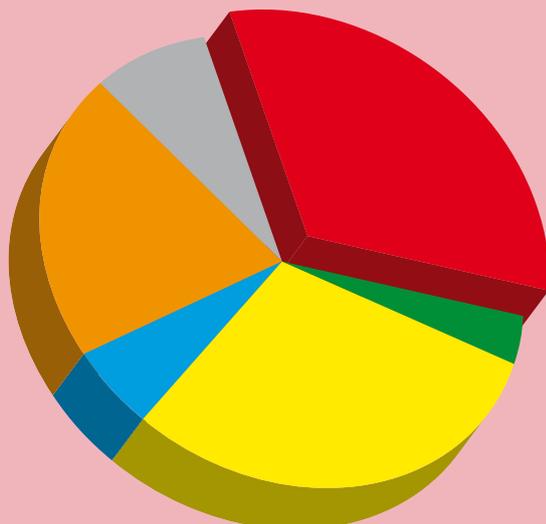
Recettes



Impôts et taxes.....	134 581 €
Dotations subventions.....	75 207 €
Produits des services.....	40 040 €
Autres produits de gestion.....	55 760 €
Atténuation de charges.....	3 000 €
Travaux en régie.....	22 000 €

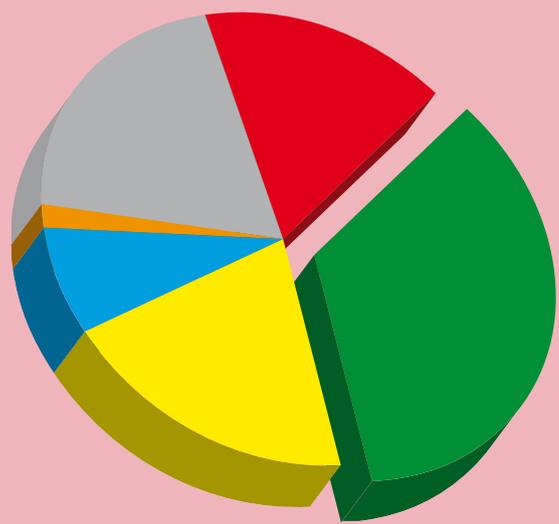
Section investissement

Dépenses



Résultat antérieur reporté.....	84 319 €
Immobilisations corporelles.....	10 200 €
Immobilisations en cours.....	81 415 €
Subventions.....	15 000 €
Capital des emprunts.....	57 320 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections.....	22 000 €

Recettes



Autofinancement.....	43 938 €
Dotations fonds divers.....	95 326 €
Subventions.....	51 700 €
Emprunts.....	20 650 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections.....	4 140 €
Produits de cession.....	54 500 €

*Transfert d'une rubrique comptable vers une autre

LES INVESTISSEMENTS 2019



Restauration du mur du cimetière
Subventionné à hauteur de 25% par la DETR et 4 000 € d'aide du Petit Patrimoine Communauté de Commune.
Coût total : 7361.45 € TTC.

Colombarium
Réalisation d'un colombarium doté de cinq emplacements et un jardin du souvenir.

Achat d'une étrave à neige
Acquisition d'une étrave à neige "papillon" destinée au tracteur des services techniques.
Coût : 4 000 € HT subventionnés à hauteur de 25 % par la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) , soit 1 000 €.

Four a pain La Faye
La réfection de la toiture a été effectuée par les employés communaux. avec l'aide des habitants. Mr Savet, artisan maçon a effectué la réparation de la voûte qui était en mauvaise état.

Réaménagement des voies forestières
Suite aux dégâts occasionnés par les orages du 6 août la voirie forestière a beaucoup souffert. Des travaux de reprofilage ont été effectués pour un coût globale d'environ 6 000 €
Un dossier de DETR pour les chemins forestiers, et un dossier « fonds de solidarité » pour la partie voirie communale ont été déposés.

Travaux de voirie
Entretien de voirie réalisé en partie par les employés communaux et les ados dans le cadre de l'opération "Déclic emploi jeunes", et curage des fossés, par des entreprises extérieures

Achat de terrains

Suite à la cessation d'activité de l'exploitation Bufferne les propriétaires souhaitaient vendre leurs parcelles sur le site du Breuil où se déroule la Fête patronale. Le conseil municipal a décidé à l'unanimité l'achat de ces parcelles, les procédures sont en cours



LES PRÉVISIONS 2020

Mise en place d'une démarche d'adressage, demandée par les services publics, sur l'ensemble de la commune, bourg et villages.

L'adressage consiste à assigner des adresses permettant la localisation d'habitations ou de locaux. Il consiste le plus souvent à nommer des voies et à assigner des numéros aux bâtiments que la voie dessert. Cette démarche est à la charge de la commune, un dossier de DETR a été déposé pour son financement.



Toilettes publiques

Les toilettes publiques situées à côté de la mairie ne sont plus aux normes, elles seront remplacées par un bloc sanitaire aux normes d'accessibilité PMR.

La commande a été réalisée pour une installation début 2020.



Les 15 et 22 mars 2020 auront lieu les élections municipales qui permettent d'élire le maire et les membres du conseil municipal de chaque commune pour une période de 6 ans.

Boisset faisant partie des communes de moins de 1000 habitants est soumise au mode de scrutin majoritaire plurinominal à deux tours, avec panachage.

(Le scrutin majoritaire plurinominal est un système électoral dans lequel plusieurs personnes sont élues au cours d'un même scrutin).

Au premier tour, des candidats sont élus s'ils ont obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés et le vote d'au moins le quart des électeurs inscrits. Au second tour, la majorité relative suffit. Si plusieurs candidats obtiennent le même nombre de suffrages, l'élection est acquise au plus âgé lorsque tous ne peuvent être élus compte tenu du nombre de sièges à pourvoir.

Une déclaration de candidature en préfecture ou sous-préfecture est obligatoire. Les candidatures isolées et les listes incomplètes sont autorisées. Les suffrages sont comptabilisés individuellement, et le panachage est autorisé ; les électeurs ont le droit de ne pas respecter les listes de candidats, en votant pour des candidats issus de listes différentes.

Pour les communes de 100 à 1000 habitants le nombre de membres du conseil est fixé à onze. Ils élisent en leur sein le maire, qui préside le conseil municipal, ainsi que les adjoints au maire.

Les conseillers communautaires sont désignés automatiquement en suivant l'ordre du tableau après qu'ont été élus le maire et les adjoints.

Les élus sont classés dans l'ordre du tableau selon les modalités suivantes : premier rang après le maire, les adjoints par ordre de nomination, puis les conseillers municipaux. Ces derniers sont classés en fonction de l'ancienneté de leur élection, puis du nombre de suffrages pour ceux élus le même jour, ou en cas d'égalité de voix, par priorité d'âge.

MODULE BOIS AVEC DALLE BÉTON CARRELÉE

HABILLAGE EXTÉRIEUR TYPE SILVERWOOD (COLORIS AU CHOIX) COMPRENANT :

- 1 Cuvette PMR avec LAVAGE, DÉSINFECTION ET SÉCHAGE AUTOMATIQUES de l'assise de la cuvette
- CHASSE D'EAU AUTOMATIQUE
- 1 Lave-mains manuel (eau – savon) & 1 Miroir inox polymiroir
- Condamnation nocturne AUTOMATIQUE PROGRAMMABLE
- Accessoires Inox ANTI VANDALISME & INDÉMONTABLES coté public
- Toit Plat EPDM avec récupération Eaux Pluviales intégrée
- Poids 5 Tonnes

SAGELEC
BP 10145
44150 ANCENIS
Tél : 02 40 83 22 14
Mail : commercial@sagelec.fr

Le pain à notre porte !

Un grand merci aux commerçants itinérants qui passent sur le Bourg et les villages de la commune, un service très apprécié par les habitants sans oublier le bar Lou Priaou qui assure le dépôt de pain sur commande tous les jours de la semaine sauf le lundi.



Boulangerie Franck BOST
Saint-Pal-de-Chalencon

Le vendredi

La Faye : 9h00 - Chaumont : 10h00
Le Ponteil : 9h20 - L'Herm : 10h30
Boisset : 9h30



Boulangerie Olivier CROS - Apinac

Mardi et jeudi

Le Bourg 8h00
Chaumont 8h20
L'Herm 8h35
La Rochette 9h30
La Faye 9h50
Le Ponteil 10h15

Le Dimanche

La Faye 8h
Le Ponteil 8h30
Le Bourg 9h10
Chaumont 9h30
L'Herm 10h
La Rochette 10h30



Le Pain Tirangeois

Le mercredi

Le bourg 7h45 - L'Herm : 7h55
Chaumont 8h10 - Lotissement 8h20
La Rochette 8h30 - Le Ponteil 9h00
La Faye 9h15



Connectez vous gratuitement au wifi 43

En 2018, deux bornes d'accès ont été installées dans le bourg à l'initiative du département, en partenariat avec la commune.

wifi43
BY CIGALE

COMMENT SE CONNECTER ?
C'EST TRÈS SIMPLE ! SUIVEZ CES 5 ÉTAPES

- 1 - Rendez-vous au point signalétique.
- 2 - Activez le Wifi et recherchez le réseau « WiFi 43 ».
- 3 - Ouvrez votre navigateur Internet et tapez n'importe quelle adresse de site web. Vous êtes automatiquement redirigé vers le portail d'accès.
- 4 - Choisissez « inscription », inscrivez votre email et un mot de passe, acceptez les conditions générales, puis cliquez sur « Accéder à Internet ».
- 5 - Vous avez reçu un email, cliquez sur le lien qu'il contient dans un délai de 15 minutes pour activer définitivement votre accès à WiFi 43. Dès votre prochaine connexion vous serez automatiquement identifié.

Pompiers

En 2019 les centres de Tiranges et St. Pal ont effectué 16 interventions sur la seule commune de Boisset, principalement du secours à personnes mais on se souviendra quand même du terrible incendie du mois de février dans cette ferme située face au Breuil ou plusieurs vaches ont périés.

Le centre de Tiranges manque d'effectifs, donc toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

La formation chez les pompiers est en pleine refonte avec beaucoup d'aménagements. Il est possible par exemple aujourd'hui de ne faire que du secours à personnes pour celles ou ceux qui ne sont pas attirés par l'incendie. Pour des interventions extérieures des conventions scolaires peuvent être établies pour une prise en charge de l'enfant du temps de midi. Même à titre d'information n'hésitez pas à questionner un pompier de votre entourage ou contactez l'adjudant chef Yann BOYER au 06 82 04 46 03

Fait divers dramatique

Dans le Bourg de Boisset le 12 février un violent incendie a détruit un exploitation agricole et son habitation. Plusieurs bêtes on péri, et les propriétaires ont tout perdu dans ce sinistre.

Un appel aux dons a été lancé pour les aider a passé les premiers jours.

Merci à tous ceux qui ont participé à cet élan de solidarité et merci aux pompiers mobilisés.



Photographie

Depuis quelques mois, quelques amateurs passionnés* de photo ont pris l'habitude de se réunir pour échanger idées et conseils. De ces rencontres est née l'idée d'une exposition . Le thème choisi pour cette première : Boisset et ses villages. Près de 150 personnes se sont déplacées à la salle communale pour voir les travaux exposés et découvrir ou redécouvrir certains lieux ou curiosités de Boisset sous des angles insolites. Pour certains de ces photographes amateurs, c'était la première fois qu'ils montraient leurs oeuvres et tous ont été ravi de l'accueil du public.

Un des prochains lieux de rencontre sera autour des étangs de Bas-en-Basset à la découverte matinale des oiseaux.

*Marie et Jean-Michel Pouzet, Yves Guillaumond, André Poncet, Jean Champion, Pierre Potier et Gérard Gerphagnon.



Petit patrimoine

Merci à Ludovic PETRUCCI et sa famille, habitants de Chaumont, qui ont remis en place la croix qui se trouvait sur le muret de clôture de leur propriété.

Pour la circonstance, une petite cérémonie d'inauguration a eu lieu avec les habitants du village



Appel à témoignages



Dans le cadre de la préparation d'un livre sur les poilus du village, il est fait appel aux habitants de Boisset qui auraient des cartes postales de l'époque, des photos ou des correspondances de vos familles avec un soldat au front ou même des objets, de bien vouloir prêter ces documents en les apportant en Mairie pour en faire une photocopie, ils vous seront rendus dans les plus brefs délais.

Merci d'apporter vos documents aux heures d'ouverture de la Mairie **avant fin février 2020**

Un grand merci à vous.



OPÉRATION DÉCLIC EMPLOI

Cette opération permet aux jeunes ados de 16 à 18 ans d'avoir un travail d'été tout en apportant un service à la commune.

Les travaux effectués sont principalement l'entretien de la voirie (dépot d'enrobé à froid sur les voies communales) et l'entretien des bâtiments communaux (ponçage, peinture, ...)

Les jeunes par groupes de 3 ou 4 sont encadrés par les agents techniques, sous le contrôle d'un responsable de la municipalité.

Cette opération vise plusieurs objectifs parmi lesquels une première approche du monde du travail



doublée d'une première expérience professionnelle, un investissement pour sa commune et une rémunération pour le travail effectué.

Tout ceci est possible grâce aux trois partenaires que sont la municipalité de Boisset, la mission locale d'Yssingeaux et la société Manpower.

Cette année, 6 jeunes ont participé à cette opération.

ACTION JEUNES

La municipalité participe à hauteur de 50 € par personne au coût du permis AM (Scooter) pour les jeunes de la commune âgés de 14 ans et prend en charge le transport afin qu'ils puissent se rendre à Ternay au centre PERCIGÔNES qui est partenaire de cette action.



PERCIGÔNE

Le club motocycliste de la police nationale a ouvert une piste fixe d'éducation routière à Ternay depuis 2002. Cette structure unique en France composée d'une piste en bitume spécialement prévue pour la pratique du cyclomoteur et de ses locaux, peut accueillir une vingtaine d'élèves par session.

L'éducation à la sécurité routière au collège constitue un enseignement obligatoire, intégré aux programmes scolaires. La piste Percigônes est l'espace idéal

pour mettre en pratique ces enseignements. La collaboration entre ses membres et les équipes de l'éducation nationale est donc centrale.

Depuis son ouverture, Percigônes a délivré plus de 10 000 permis cyclomoteur et voiturette (Permis AM/BSR) et presque 16 000 jeunes ont pu bénéficier de la formation à la sécurité routière et à la citoyenneté. Le Brevet de Sécurité Routière est considéré comme un 1^{er} passeport pour la citoyenneté.

L'ÉCOLE

Pour l'année scolaire 2019-2020, l'école publique de Boisset accueille 48 élèves, de la petite section au C.M.2. 25 d'entre eux fréquentent la classe de maternelle/C.P. et 23 celle de C.E./C.M. enfin 3 élèves de toute petite section viendront compléter les effectifs à la rentrée des vacances de Noël.

Madame Elsa Berthéol est l'enseignante de la classe des grands. Pour ma part, je continue à m'occuper des maternelles / C.P., secondée par mesdames Françoise Mercoeur et Mélanie Perbet.

Cette année, l'équipe enseignante a choisi d'inscrire le développement durable et le respect de l'environnement comme axes majeurs de son travail. Deux projets sont les fils conducteurs de cette orientation : « 1 2 3 plant'haie » et « Champions de l'alimentation durable ».

Le premier, porté par la Maison pour la Science de Clermont-Ferrand, va permettre aux élèves de planter une haie champêtre dans le jardin de l'école. Elle servira de support à des activités scientifiques.

Le second projet est quant à lui piloté par la fondation LanDestini. Il s'agit de sensibiliser le jeune public à une alimentation

saine, équilibrée et respectueuse de l'environnement. Dans cette perspective, l'école se dotera d'un jardin potager et la classe C.E./C.M. devrait entamer une correspondance avec des élèves de l'île de Saint-Martin. Nous espérons que l'école de Boisset obtiendra grâce à ces deux actions une labellisation E3D décernée par l'Académie. (E3D = École/Établissement en Démarche de Développement Durable)

Je profite de ce bulletin pour remercier toutes les personnes qui

œuvrent pour le bien-être des enfants sur le temps scolaire ou périscolaire : la mairie, l'association des parents d'élèves (Association Dynamique et Avenir), les bénévoles de la bibliothèque et vous tous qui vous déplacez à chaque événement. Votre soutien contribue au dynamisme de notre école.

Je vous renouvelle tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année,

Bien cordialement,

E. GRUDZIEN-OLIVIER



La Mission Locale a pour mission de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans et sortis du système scolaire.

La Mission Locale est en premier lieu un outil au service des jeunes. Par des actions d'accueil,

d'orientation et d'accompagnement, elle apporte un soutien à chaque jeune dans la construction de son parcours de qualification et d'insertion professionnelle et sociale.

Pour cela, nous mobilisons sur le plan local tous les acteurs de l'insertion.

Ensemble, et avec les jeunes, nous élaborons et mettons en œuvre des réponses adaptées à la globalité des problèmes rencontrés : formation, qualification et

accès à l'emploi, mais aussi santé, logement, aides financières. A travers ces réponses diversifiées, l'enjeu est bien de faire une place aux jeunes dans l'emploi et dans la société.

Pour nous contacter :
04.71.65.73.73

Mail accueil@mljeuneloire.org
<http://www.missionlocalejeuneloire.fr>

LE C.C.A.S



Le Centre Communal d'Action Sociale est composé de huit membres.

Les membres du Conseil Municipal :

- André PONCET
- Marcelle ROCHE
- Marie-Laure PETIOT
- Christiane FOURNIER

Les membres hors Conseil :

- Michèle GAY
- Jeannine THIVILLIER
- Myriam BOURGIN
- Sylvie PERBET

Les actions du CCAS en 2019

- Le repas annuel des plus de 67 ans, avec leur conjoint(e) servi au restaurant l'Eveil des Délices.
- Les colis de Noël distribués aux personnes à partir de 75 ans qui ne peuvent pas participer au repas, ainsi qu'aux résidents d'EPHAD.
- Le concours des maisons fleuries avec remise des prix
- Les remises des médailles de la famille et des noces d'or et de diamant.
- La soirée saucisses de choux.



LA BONNE PRATIQUE DU TRI DES DÉCHETS

Aujourd'hui, le tri sélectif des déchets est un atout majeur pour la préservation de l'environnement.

À Boisset 3 possibilités s'offrent à nous pour réaliser ce tri de manière optimale.

- Le ramassage hebdomadaire par les agents du Sitcom aux différents points poubelles.
- Les écopoints :
 - un écopoint divers déchets route de Chaumont, un écopoint verre près de la salle polyvalente, un écopoint verre devant l'auberge
- La déchetterie intercommunale de Saint-Pal-de-Chalencou située au lieu-dit Trespeyres



Dans ma poubelle habituelle **je mets** dans un sac ce qui vient de la récupération des aliments, ce qui provient du nettoyage normal des habitations, les balayures et résidus, les débris de verre ou de vaisselle en petite quantité.

Je ne mets pas tout ce qui va en déchetterie et aux écopoints ou récolté par des organismes agréés.

À l'écopoint route de Chaumont, **je mets suivant les containers** les bouteilles, bocaux et pots, les journaux, cartonnettes, bouteilles plastiques, boîtes de conserve métalliques, briques alimentaires, textiles.



Aux écopoints verre, **je mets** les bouteilles, bocaux et pots en verre, à l'exclusion de tous autres déchets.

À la déchetterie, **je mets** tous types de déchets, à l'exclusion :

- des déchets professionnels toxiques
- des pneus (votre fournisseur est dans l'obligation de vous les reprendre gratuitement)
- des déchets radioactifs ou explosifs
- des médicaments et déchets infectieux : aiguilles, pansements,... (renseignez vous à la pharmacie ou auprès des professionnels de santé).
- de l'amiante : voir les professionnels (payant).
- des bouteilles de gaz et extincteurs : voir revendeurs.
- des armes et munitions : voir la gendarmerie.
- des déchets ménagers : dans votre poubelle habituelle.



Que faire des déchets verts ?

Résidus de taille ou de désherbage, tonte de gazon, feuilles mortes, fruits tombés au sol, herbe fauchée, sont autant de déchets verts qui encombreront le jardin. Pour s'en débarrasser en accord avec la loi, il existe des solutions faciles à mettre en œuvre.

Le compostage domestique : tontes de pelouse et feuilles mortes, épluchures de légumes, restes de repas peuvent être transformés en amendement pour le jardin (des composteurs sont disponibles à la vente au SITCOM des Monts du Forez).

Le broyage des petits et moyens branchage permet de transformer ceux-ci en paillis très utile pour la protection des plantes du jardin.

Le dépôt en déchetterie.

A Boisset, comme partout en France, le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit toute l'année

Les contrevenants encourent une contravention pouvant aller jusqu'à 450 €. La combustion à l'air libre de végétaux est une activité fortement émettrice de polluants : particules, hydrocarbures polycycliques, dioxines et furanes. Cette activité contribue donc à la dégradation de la qualité de l'air et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves, avec une sensibilité accrue dans les zones urbaines et périurbaines mais aussi dans les vallées de montagne et en période de pics de pollution. La combustion à l'air libre des déchets verts est peu performante et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

D'après une étude récente de Santé publique France, la pollution de l'air d'origine anthropique est responsable en France d'une perte d'espérance de vie en moyenne estimée à 9 mois et de 48 000 décès* prématurés par an.

Les coûts pour la collectivité sont estimés à plus de 100 milliards d'euros par an.

Concernant l'écobuage (brûlage de végétaux sur pied tels que landes, broussailles ou friches) dans un but agricole ou pastoral, trois périodes sont soumises à certaines obligations. (voir arrêté préfectoral /SIDPC 2016-04 du 13 mai 2016)

La mairie

Tél. : 04.71.61.32.66
 mairie.boisset@wanadoo.fr
 www.ville-boisset.fr

Horaires d'ouverture

Lundi 9 h - 12 h
 Mardi 14 h - 18 h
 Jeudi 9 h - 12 h
 Samedi 14 h - 16 h

La bibliothèque

Horaires d'ouverture

Mardi
 École maternelle 09 h - 10 h
 École primaire 10 h - 11 h
 Samedi
 Tout public 14 h - 16 h

La santé (au plus proche)

Médecin

Dr. Ivan Pérouse
 Saint Pal-de-Chalencon
 Tél. : 04.71.61.32.25

Assistante sociale

Murielle Chautard
 sur rendez-vous
 Tél. : 04 71 75 61 00

Pharmacie

Perez - Desbrun
 Saint Pal-de-Chalencon
 Tél. : 04.71.61.30.49

Pompiers

le 18 ou le 112

Tarifs communaux

Location salle polyvalente

Mariage commune	220 €
Mariage extérieur commune	510 €
Repas familiaux commune	110 €
Repas familiaux extérieurs commune	260 €
Boums jeunes commune	120 €
Bals associations extérieures commune	160 €

Location salle communale

Repas familiaux commune	60 €
Boums jeunes commune	110 €
Utilisation extérieure commune	150 €
Réunions associations	0 €

Concession cimetièrre 510 €

Colombarium 510 €

Cantine Scolaire

Coût : 4,20 € - Participation communale : 1,56 €

Participation parentale : 2,64 €

Le personnel communal

Ecole	Aide maternelle	<i>Mélanie Perbet</i>
	Agent de service	<i>Françoise Mercœur</i>
Transport	Chauffeur	<i>Bernard Brun</i>
Services administratifs	Secrétaire de mairie	<i>Bernard Salanon</i>
	Adjoint administratif	<i>Murielle Bouillon</i>
Service techniques	Agent technique	<i>Bernard Brun</i>
	Agent technique	<i>Cédric Déraïl</i>
	Agent administratif (entretien salle polyvalente)	<i>Frédéric Cessiecq</i>

Défibrillateur

Ce matériel est en service et disponible sur le mur de la mairie. Des démonstrations et formations à son utilisation ont été effectuées avec la collaboration des pompiers de Tiranges et Saint-Pal à l'occasion des marchés d'été.

LE SITE INTERNET : www.ville-boisset.fr

Chaque jour le site de la commune compte en moyenne entre 15 et 25 visites, parfois plus, et sa fréquentation est en augmentation.

Il est devenu depuis ces quatre dernières années un média local important qui vous informe des évènements à venir : il présente les affiches des festivités sur Boisset et se veut le relais des informations qui lui sont communiquées par les associations, les

acteurs de la vie économique, sociale et culturelle et la municipalité.

Vous y trouverez ainsi tous les comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal, toutes les actualités en cours, ainsi que tous renseignements administratifs utiles, les informations sur les associations, commerçants, artisans, agriculteurs, entreprises...

En quelques clics vous êtes informés de tout ce qui se passe à Boisset.

Consultez le site régulièrement, il est remis à jour à chaque nouvel évènement reçu.

Déposez vos informations en Mairie à Murielle Bouillon ou par courriel à mairie.boisset@wanadoo.fr

N'hésitez pas à communiquer, le site internet est votre relais et restera ainsi vivant et attractif.

Inscriptions des enfants à l'école et au ramassage scolaire



Les parents concernés sont priés de bien vouloir se présenter en mairie munis de leur livret de famille.

Carte d'Identité



Mairies de Craponne-sur-Arzon ou Monistrol-sur-Loire (gratuite et valable 15 ans)

- Acte de naissance intégral, de moins de 3 mois (à demander à la mairie du lieu de naissance)
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, téléphone, eau...)
- Deux photos d'identité récentes
- Ancienne carte d'identité
- Déclaration de perte ou de vol
- En cas de divorce, copie du jugement

La demande se remplit en mairie et la présence du demandeur est indispensable pour les signatures et l'empreinte. Il est possible de faire une pré-demande en ligne <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Pour un mineur la présence du représentant légal est obligatoire.

Délai d'obtention : un mois mini

Passeport



Mairies de Craponne-sur-Arzon ou Monistrol-sur-Loire (valable 10 ans et 5 ans pour les mineurs)

- Acte de naissance
- Ancien passeport
- Un justificatif de domicile (moins de 3 mois)
- Timbre(s) fiscal(aux)
- Pour les mineurs de moins de 15 ans pas de timbre fiscal.

Les enfants n'apparaissent plus sur le passeport des parents, ils ont leur propre passeport.

Délai d'obtention : un mois mini

PACS



Dans la mairie de sa commune

- Convention de PACS
- Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité
- Acte de naissance
- Pièce d'identité

Inscription sur la liste électorale



Avoir 18 ans et être Français

- Ancienne carte d'électeur
 - Carte d'Identité en cours de validité ou Livret de famille
 - Un justificatif de domicile
- Les inscriptions se font au fil de l'année

Légalisation de Signature



Cette formalité est souvent demandée par les notaires. Vous devez vous présenter en mairie, muni de votre carte d'identité avec le document à signer.

Le document est signé en présence du maire ou d'un des secrétaires.

Le maire atteste ensuite que c'est bien votre signature.

Recensement militaire



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les filles et les garçons doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent leur 16^e anniversaire.

Ils doivent se munir :

- du Livret de famille de leurs parents
- de leur carte d'identité

La mairie leur remet une Attestation de Recensement qu'il est primordial de conserver précieusement, (aucun duplicata ne peut être délivré par la mairie).

Cette attestation leur sera réclamée pour les examens (C.A.P., B.E.P., B.A.C...), le permis de conduire et même pour la conduite accompagnée.

Pour votre passeport achetez votre timbre fiscal sur timbres.impots.gouv.fr

En quelques clics, de chez vous, vous achetez votre timbre fiscal électronique depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone

Le Clos de Lorette, un bâtiment mutualisé

L'ancien bâtiment des sœurs à Saint-Pal-de-Chalencou, propriété de l'association diocésaine, a été remis par bail à construction* à la Communauté de Communes pour une durée de 55 ans en décembre 2006.

(*Le bail à construction est un bail qui impose au preneur une obligation de construire, d'entretenir les constructions et de payer un loyer.)

En 2007, la Communauté de Communes décide de réhabiliter le bâtiment en une Maison des Aînés, comptant 12 logements, avec l'objectif d'offrir des appartements en location à des personnes âgées soucieuses de se rapprocher du centre bourg, des commerces et services de proximité.

L'ensemble immobilier, qui comprend également des garages et une chapelle mise à disposition d'associations culturelles pour des expositions, n'est pas occupé en totalité puisque certains logements ne sont pas loués.

En 2016, la Communauté de communes réalise un diagnostic qui révèle un déficit d'accueil collectif de mineurs sur le plateau de Chalencou, ainsi qu'un manque de permanences du Relais

petite enfance, liés notamment à l'absence de locaux adéquats pour accueillir les enfants.

En 2018, le conseil communautaire délibère alors pour réaménager une partie du bâtiment, le rez de chaussée, dans le but d'y installer le relais petite enfance et l'accueil de loisirs de manière provisoire. Des travaux de remise en état et d'aménagement sont nécessaires.

Aujourd'hui, plusieurs services communaux et intercommunaux utilisent le bâtiment : les écoles de Saint-Pal-de-Chalencou y organisent la cantine en période scolaire, la Communauté de communes accueille dans les logements situés aux différents étages plusieurs locataires, l'accueil de loisirs en période de vacances et le relais petite enfance de façon régulière pour ses permanences.

Le bâtiment a changé d'usage à plusieurs reprises, aujourd'hui de nouveaux travaux sont à prévoir, notamment au niveau de la toiture, c'est pourquoi la Communauté de communes souhaiterait acquérir l'ensemble immobilier.

De nouveaux services dédiés à l'enfance et à la jeunesse

Le relais petite enfance accompagne les 14 assistantes maternelles agréées sur le plateau, ce qui représente 41 places d'accueil et informe les familles.

L'accueil de Loisirs « Les têtes en l'air » compte 80 enfants inscrits. Géré par l'association « Les têtes en l'air », il accueille les enfants âgés de 3 à 14 ans pendant toutes les périodes de vacances scolaires.

Le relais La Farandole et l'accueil de loisirs Les Têtes en l'air s'associent à la maison de retraite de St Pal de Chalencou pour différentes occasions : carnaval, confection de décorations selon les saisons, contes, jeux de kermesse, pique-nique, chansons, langue des signes, atelier cuisine, ateliers sensoriels...

Légende photo : Le carnaval à la maison de retraite de St Pal de Chalencou où les enfants du relais accompagnés de leurs assistantes maternelles, les enfants du centre de loisirs ont défilé en passant dans les chambres des résidents. Certains d'entre eux avaient joué le jeu en se déguisant eux-mêmes. Enfants et adultes ont ensuite partagé un moment en chansons.



Aide à la restauration et mise en valeur du petit patrimoine

La Communauté de communes soutient les communes dans leurs projets de rénovation de petit patrimoine.

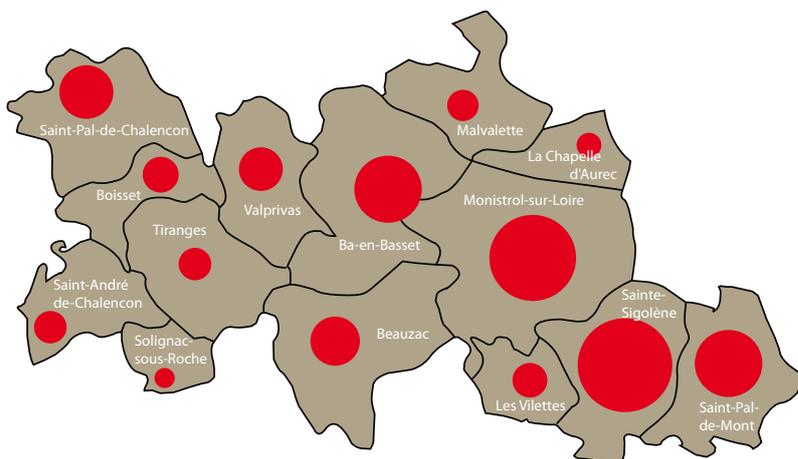
Il s'agit d'aider les communes à préserver, rénover le patrimoine local qui fait l'identité et la mémoire de notre territoire, et plus spécifiquement tout élément immobilier témoignant du passé ou d'une pratique traditionnelle aujourd'hui révolue : halles, fontaines, lavoir, four à pain, loge de vigne, puits, oratoire, fabrique de jardin... Sans oublier les croix qui jalonnent notre territoire.

L'aide communautaire accordée peut aller jusqu'à 50% du montant HT des travaux, déduction faite des aides/subventions obtenues par ailleurs. La subvention est plafonnée à 5.000 € par projet et par commune.

Concernant Boisset, cette aide a permis la réfection du mur du cimetière, du four à pain de La Faye et de la chapelle de Chaumont



Programme "Habiter Mieux"



Le programme "habiter mieux" concerne des aides financières pour réaliser des travaux d'amélioration thermique.

La communauté de communes Marches du Velay / Rochebaron et l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (A.N.A.H) poursuivent cette opération dans la durée depuis 2011, dans le cadre d'un contrat d'engagement local.

Sont concernés les propriétaires occupants dont les ressources sont modestes et qui projettent de faire réaliser des travaux d'économie d'énergie dans leur résidence principale. Ces travaux doivent permettre une amélioration thermique d'au moins 25% et concernent majoritairement le remplacement de chaudière vétuste et l'isolation thermique des plafonds et des murs.

Conditions requises pour bénéficier du programme :

- Vous occupez le logement dont vous êtes propriétaires.
- Votre logement a plus de quinze ans à la date où votre dossier est déposé et n'a pas bénéficié d'autre financement de l'état, dont un prêt à taux zéro, depuis cinq ans.
- Vos travaux garantissent une amélioration de la performance

énergétique de votre logement d'au moins 25%. Ils n'ont pas commencé avant le dépôt de votre dossier et seront intégralement réalisés par des professionnels du bâtiment.

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Accompagnement

SOLIHA Haute-Loire accompagne les propriétaires du territoire sur ce programme :

- Visites, diagnostics, simulations et conseils gratuits jusqu'à la décision d'engager les travaux.
- Accompagnement dans le montage des dossiers de demande d'aides.
- Permanences mensuelles gratuites (conseils) sur le territoire.

SOLIHA

77 rue du Faubourg Saint-Jean
43 000 Le Puy-en-Velay
Tél. 04 71 09 14 07

contact.hauteloire@solihha.fr



Des aménagements touristiques à Valprivas et Tiranges sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle

Dans le cadre de la revalorisation du chemin de St Jacques de Compostelle, sur la partie Cluny, Lyon, Le Puy en Velay”, des aménagements ont été réalisés par la Communauté de communes Marches du Velay / Rochebaron. Des pupitres d’information, des tables, des bancs et une signalétique agrémentent aujourd’hui cette partie du Chemin de St Jacques de Compostelle. La passerelle de Gaillard a également été remise en état. Ces différents aménagements ont été réalisés dans le cadre d’un appel à projets nommé “Soutien aux grandes itinérances du Massif central”.

Un topo guide est en vente dans les bureaux de l’Office de Tourisme Intercommunal et dans les points de vente habituels. Enfin le travail sur la communication, le marketing et la gouvernance se poursuit avec l’ensemble des territoires.

Samedi 22 juin, Louis Simonnet, Président de la Communauté de communes Marches du Velay Rochebaron en présence des élus et acteurs du développement touristique ont inauguré les aménagements réalisés sur les communes de Valprivas et Tiranges, traversées par le chemin de St Jacques

de Compostelle (GR765)

Partant de Cluny ou de Lyon, les randonneurs pourront à présent traverser le territoire Marches du Velay / Rochebaron et y découvrir des paysages inoubliables. À Valprivas, ils sont invités à s’arrêter au Pin du Graffier pour admirer une vue panoramique sur le Velay, les Sucs, le Mézenc et le massif du Meygal puis à longer les gorges de la Loire avant d’arriver au Puy en Velay. Chaque année, 20 à 25 000 marcheurs empruntent le chemin de St Jacques de Compostelle au départ du Puy en Velay, contribuant ainsi à faire connaître notre département.

Le coût de l’opération s’est élevé à 7 513.56 € hors taxes. Le F.E.D.E.R. (Fonds Européen de Développement Régional), dans le cadre de son “Plan Massif”, a participé à hauteur de 40 %, la Région Auvergne-Rhône-Alpes de 25 % et le Département de 10 %. Afin de poursuivre le travail de valorisation de ce tronçon, le conseil communautaire a adopté le principe de participation à un nouvel appel à projets.





Les communautés de communes Loire-Semaine, Marches du Velay-Rochebaron, Pays de Monfaucon et les Sucs, en partenariat avec le Pays de la Jeune Loire et ses rivières, ont mis en place un dispositif d'auto-stop organisé nommé Mobi'Pouce.

Mobi'Pouce permet le développement de l'auto-stop en lui conférant un caractère pratique, organisé, sécurisé et écoresponsable.

Son fonctionnement est simple et gratuit : les personnes qui désirent adhérer en tant que conducteur ou en tant qu'auto-stoppeur s'inscrivent dans une des 38 mairies adhérentes et reçoivent gratuitement un "kit du covoitureur" qui comprend des éléments d'identification (un brassard réfléchissant et un support pour indiquer sa destination pour les auto-stoppeurs, un autocollant à poser sur leur pare-brise pour les conducteurs et pour tous une carte de membre).



Une fois inscrit, l'auto-stoppeur peut se placer de préférence à un des arrêts matérialisé par le panneau "Mobil'Pouce", indiquer sa destination sur l'ardoise réutilisable fournie dans le kit et attendre qu'un véhicule le prenne en charge.

Mobi'Pouce permet de créer une communauté d'utilisateurs afin d'améliorer la sécurité de l'auto-stop mais aussi son efficacité ; plus la communauté Mobi'Pouce sera grande, plus les temps d'attente aux arrêts seront courts.

Les panneaux Mobi'Pouce s'étendent également aux communes voisines du Puy-en-Velay, de Firminy, de Jonzieux, de Craponne-sur-Arzon et d'Usson-en-Forez pour faciliter les retours des utilisateurs sur leur commune d'origine.

Enfin, Mobi'Pouce se distingue du covoiturage classique, car il s'agit d'un dispositif local qui permet de se déplacer sur de courtes distances, sans réservation préalable. Il est ouvert à tous à partir de 16 ans sous réserve d'autorisation parentale pour les mineurs.

Vous l'avez compris, nous avons tous une bonne raison d'adhérer à Mobi'Pouce, que ce soit pour se déplacer plus facilement et plus rapidement, pour faire des économies, pour être moins dépendant de sa voiture, ou encore pour faciliter les déplacements d'autui.

Si vous souhaitez en savoir plus et notamment connaître les arrêts Mobi'Pouce, rendez-vous sur le site <http://www.mobi-pouce.fr> suivez nous sur les réseaux sociaux (facebook et instagram) ou contactez l'animatrice de Mobi'Pouce, Morgane au 06 75 24 75 47 ou par mail mobilite@pays-jeuneloire.fr.



Arrêt de Boisset
entrée bourg
direction Apinac



Arrêt de Boisset
sortie bourg
direction Apinac





L'ETANG DU PÉCHÉ

Vestige des temps seigneuriaux, l'Étang du Péché est un ancien "pichier" (réserve à poisson au moyen âge) créé en 1419 par la noble famille de Chalencon. Il avait pour but de satisfaire leurs besoins en poissons frais, notamment durant la période du carême. Il recouvrait à cette époque une surface de 6 hectares. Abandonné depuis, c'est en 1991 qu'un groupement d'agriculteurs de Boisset et Saint-Pal-de-Chalencon décide de reconstruire la digue et d'en réaménager plus modestement 3 hectares avec 800 m de berges et une île, destinés à la pêche familiale de truites "Fario", truites "Arc en ciel" et friture (goujons et vairons). Fermé provisoirement à l'automne 2018, il rouvrira prochainement au public pour la pratique de la pêche de la carpe "no kill", le réchauffement climatique ne permettant plus de l'empoisonner durablement en carnassiers.

Un étang artificiel est aussi un pôle écologique riche avec entre autre :

Le grèbe castagneux



Tachybaptus rufficollis habite les lacs, les étangs, les marais, les tourbières aux eaux peu profondes envahies par la végétation. Il plonge fréquemment sous l'eau pour se nourrir ou s'enfuir, mais rarement à plus d'un mètre de profondeur. Ce plongeur se nourrit principalement d'insectes aquatiques et de leurs larves mais il ne dédaigne pas non plus les mollusques, les crustacés, les larves d'amphibiens (têtards ...) et les petits poissons tel l'épinoche. Son envergure est de 40 à 45 centimètres pour un poids de 190 grammes

Les libellules



Ordre des odonates sont des insectes prédateurs au vol rapide et étonnamment agile. Leurs deux paires d'ailes ne sont pas couplées, elles peuvent donc battre indépendamment, ce qui fait qu'elles peuvent voler dans toutes les directions et même en arrière.

Cette aptitude liée à leur vision très étendue les rend très difficiles à capturer. Les imagos (stade adulte de l'insecte) se nourrissent uniquement d'insectes volants. Ils chassent en vol soit à l'affut à partir d'un perchoir, soit en poursuite, ne se posant seulement que la nuit venue. Les libellules sont les hôtes des lacs, des étangs et cours d'eau lents ayant une végétation aquatique bien développée. Alors que leurs larves sont uniquement aquatiques, les adultes peuvent s'éloigner à plusieurs kilomètres de l'eau.

Gymnastique

Le jeudi de 10 h à 11 h.
le vendredi de 8 h 30 à 9 h 30
Salle Communale et
salle polyvalente

Pour les balades

- Pêche à la carpe à l'Etang du Péché suivant saison - tél. 06 18 62 20 32 ou 06 52 42 44 87
- 32 kms de chemins de randonnées balisés
- Chemin de découverte (Sentier de l'Ermite) 8.5 kms et 6.5 kms
- 18 chemins labellisés RESPIRANDO
- Circuits V.T.T respirando
- Topo guides disponibles en mairie

Pour les enfants

- Village Perché, 5 cabanes, espace ludique
- Cabane pour les enfants devant la bibliothèque
- City Stade sur le terrain du Breuil
- Une aire de loisirs

Pour les juniors

Une salle mise à disposition de la « Junior Association »

Pour les aînés

Rencontres tous les jeudis après-midi à la salle communale

Pour vos séjours

- Un gîte rural, "Le peuplier" - Chaumont (Boisset)
- Un gîte rural - Le Ponteil (Boisset)
- Un gîte rural - La Faye (Boisset)
- Gîte rural Nathi - Boisset
- Dix chalets pour 4 à 6 personnes

Points infos tourisme

- Commerces de Boisset
- Mairie

Office du tourisme

Marches du Velay Rochebaron

14 faubourg Carnot

43 120 Monistrol-sur-Loire

Tél. : 04 71 66 03 14

www.tourisme-marchesduvelayrochebaron.fr



ORGANISMES	RESPONSABLES
A.C.C.A. Chasse	Jean-Marc Sallanon
Anciens Combattants	Claude Thivillier
Club de la Bonne Entente	Chantal Bayle
Comité des Fêtes	Yannick Ollier
L'Envol des Jeunes	Corentin Brancier
Donneurs de Sang	Thierry Provost
Dynamique Avenir de Boisset	Frédéric Cessiecq
Les Joyeux Lurons	Thomas Peyron
Association Des Marchés d'Eté	Laurie Coudert
Syndicat Agricole	Sylvain Peyron
Quad Plaisir des Trois Vallées	Vincent Bufferne
Les têtes en l'air	Marion Chapelon
Brocatoc	Marie-Laure Jasserand
A.D.M.R	Geneviève Dantony
Les Arts du Plateau	Denise Boutin
ONG LanDestini	Fanny Agostini - Henri Landes





LES TÊTES EN L'AIR

Suite à la dissolution de l'association "Loisir et jeunesse du plateau de Chalencou" en 2018, "les Têtes en l'air" ont repris le flambeau pour proposer, diverses activités aux enfants du "plateau" âgés de 3 à 12 ans. Au gré des vacances scolaires, ils ont pu fêter l'anniversaire de Mickey et découvrir le monde des dessins animés, visiter le musée du saumon, faire une sortie à l'accro-

branche, passer deux jours au lac de Naussac pour s'initier au catamaran, s'amuser sur un mur d'escalade, fabriquer des objets délirants, découvrir les 4 éléments (l'air, le feu, la terre et l'eau) et plein d'autres choses encore.

Renseignements et inscriptions
lestetenlair43@gmail.com
 tél.: 07.72.24.29.07 ou 04.71.66.73.31

L'A.C.C.A. Association Communale de Chasse Agréée

Nous pouvons qualifier la saison 2018/2019 comme "une bonne saison de chasse".

Cette année, notre voyage organisé au musée du chocolat à Tain-L'Hermitage a remporté un vif succès auprès des adhérents.

Les dépenses non négligeables que les dégâts occasionnés par le gibier ont entraînées et la mauvaise météo durant le Ball-Trap, qui constitue notre principale manifestation, vont hélas nous imposer de réduire

nos dépenses pour l'année 2020. Nous organiserons notre traditionnel concours de belote le 23 février et notre Ball-Trap les 27 et 28 juin mais le voyage n'aura pas lieu. J'aurai une pensée toute particulière pour Bernard Petrucci, un de nos chasseurs, qui nous a quitté cette année.

Je voudrais comme chaque année, saluer la complémentarité de la mairie, monsieur le Maire, son équipe et tous les bénévoles de l'Acca de

Boisset, pour toutes les tâches effectuées.

Merci, bravo à tous.

Pour conclure, je souhaite qu'on garde encore cet esprit de convivialité qui nous anime.

Belle et heureuse année 2020

Le Président de l'ACCA.

Jean-Marc Sallanon





COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes organise chaque année sa fête patronale le dernier week-end de juillet avec bal, vogue, défilé de chars fleuris avec différents acteurs régionaux, et cette année le show de moto acrobatique de Kenny Thomas, champion de moto trial. Les deux journées de ce week-end festif sont clôturées par la traditionnelle soupe aux choux servie sous

chapiteau sur le Breuil, suivie le samedi par une retraite aux flambeaux et un superbe feu d'artifices. Le comité a également à son actif l'organisation du "Téléthon", début décembre, en collaboration avec le Club de la Bonne Entente, l'Envol des Jeunes et le Quad plaisir des 3 vallées. Notre assemblée générale se déroulera en principe le samedi 18 janvier

2020 à la salle communale. Tous les nouveaux bénévoles désirant nous rejoindre seront les bienvenus.

Pour nous contacter :
Yannick Ollier tél. 06 24 58 12 51
Christophe Morawiec tél. 06.51.29.36.64

L'ASSOCIATION DES MARCHÉS D'ÉTÉ

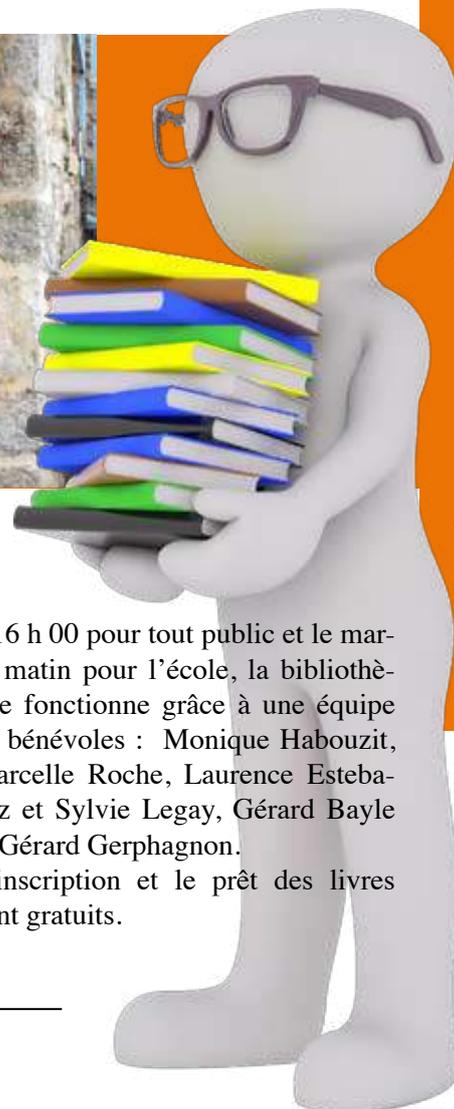
Depuis sa création en 1999 l'association des Marchés d'été a fêté cette année ses 20 ans d'existence.

Vingt années ou la présence des artisans et commerçants a été en constante augmentation et ou la fréquentation des visiteurs n'a pas faibli. Cette année les marchés se sont déroulés sur les 9 samedis d'été, du 6 juillet au 31 août.

Une vingtaine d'artisans, commerçants et producteurs locaux ont attiré de nombreux visiteurs à qui ils ont proposé une variété de produits de plus en plus diversifiée. De nombreuses animations ont égayé la place du marché pour le plus grand plaisir des petits et grands (promenade en calèche, à dos d'âne et de poney, chanteurs, musique et danse country, torréfaction du café, ...).

Pas moins de 280 kilos de frites ont été cuisinées par les bénévoles de l'association tandis qu'un repas sur place était proposé lors d'un des samedis. Nous vous attendons toutes et tous toujours plus nombreux l'été prochain. La présidente, Laurie Coudert
La trésorière, Magali Baudouin
Le secrétaire, Patrick Jousserand





LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de Boisset est affiliée à la Bibliothèque Départementale de la Haute-Loire, ce qui nous permet de bénéficier d'un choix de livres important parmi lesquels vous trouverez sûrement votre bonheur : romans, policiers, cuisine ou jardinage, régionalisme ou science-fiction, gros caractères ou livres parlés. Une navette passe

régulièrement et nous apporte les ouvrages demandés par les usagers (en fonction des disponibilités). De plus, depuis février, l'installation d'une boîte à livres à l'extérieur de la bibliothèque permet à tous ceux qui le souhaitent de se servir sans contrainte, si ce n'est celle de rapporter les livres.

Ouverte tous les samedis de 14 h 00

à 16 h 00 pour tout public et le mardi matin pour l'école, la bibliothèque fonctionne grâce à une équipe de bénévoles : Monique Habouzit, Marcelle Roche, Laurence Estebanez et Sylvie Legay, Gérard Bayle et Gérard Gerphagnon.

L'inscription et le prêt des livres sont gratuits.

DYNAMIQUE ET AVENIR Association des parents d'élèves

L'association dynamique et avenir remercie toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin aux différentes manifestations, ce qui a permis pour cette année de renouveler les jouets des enfants ainsi que de payer les sorties scolaires

res que l'association prend intégralement en charge.

Le calendrier de 2020 :

Février : vente de brioches

5 Avril : soirée repas humoristique

Mai : vente de fleurs

Juillet : kermesse

Novembre : vente de chocolats

6 décembre : marché de Noël

12 décembre : spectacle de Noël.

Nous vous souhaitons tous nos vœux de bonheur pour cette nouvelle année



L'ADMR

ASSOCIATION LOCALE DE ST PAL-EN-CHALENCON - BOISSET - TIRANGES



L'association locale ADMR met en place des prestations pour répondre aux besoins des familles et des personnes des trois communes, Boisset, Tiranges et St-Pal-de-Chalencon mais aussi de St-Julien-d'Ance.

Elle compte à ce jour treize salariés (homme et femmes) qui assurent les prestations auprès de la centaine de bénéficiaires ainsi que dix bénévoles qui assurent le suivi des plannings de travail et la comptabilité. Elle s'engage à réaliser les interventions dans le respect de la liberté, du mode de vie et de la vie privée de ses clients-adhérents.

L'association locale ADMR est à votre disposition pour :

- l'aide au maintien à domicile des

personnes âgées (ménage, aide aux repas, accompagnement pour faire les courses, petit jardinage, etc.),

- l'aide aux familles (naissance, problème de santé, garde d'enfants en horaire atypique),
- l'aide suite à des hospitalisations pour toute famille : le ménage, le repassage pour toute personne (chèques Emploi Service (CESU) acceptés),
- le portage des repas tous les 2 jours par le service central de la fédération,
- la pose de téléalarme FILIEN

Cette année 2019, l'association a organisé un atelier intitulé « Séniors rajeunissez votre conduite ! » sur 3 journées, les 11 et 25 septembre ainsi que le 3 octobre sous la forme ½ journée de théorie et 1/2 de pratique, chacun à son tour avec sa propre voiture sur un parcours habituel de ½ heures. Onze personnes ont participé à cet atelier d'activité théorique et pratique de rappel et de mise à niveau.

ASSOCIATION LOCALE ADMR

Tél. 04.71.75.20.36

info.tiranges-boisset-stpal@fede43.admr.org

Permanence les lundis de 10 h à 12 h et les mercredis de 10 h à 12 h 30
rue de la Graffière à Saint-Pal-de-Chalencon



ASSOCIATION DES CATM ET VEUVES

Notre petite association compte 8 adhérents, (3 anciens AFN et 5 veuves).

Comme les années précédentes, nous avons participé aux cérémonies de commémoration du 8 mai et du 11 novembre : office religieux suivi du dépôt de gerbe au monument aux morts.

Cette année pour la commémoration du 11 novembre, l'association du "Souvenir Français" s'est jointe à nous pour le dépôt de gerbe.





CLUB DE LA BONNE ENTENTE

Si vous vous ennuyez chez vous, que vous soyez seul ou bien à deux, si vous voulez vous distraire, rejoignez le "Club de la Bonne Entente" pour partager de bons moments dans la bonne humeur et la convivialité.

Oubliez vos soucis, venez participer à des sorties diverses, à des soirées à thème, partager un repas au restaurant... Vous pourrez aussi tout simplement jouer aux cartes ou à divers

jeux de société ou faire une partie de billard américain, et ceci tous les jeudis après-midi à la salle communale.

Parmi les activités **envisagées** en 2020 vous trouverez en février une soirée "crêpes", en mars une visite à la "Maison des meilleurs ouvriers de France", en avril une visite dans un atelier de poteries, en mai une sortie pique-nique et petit train, en juin un repas au restaurant, en sep-

tembre un barbecue, en octobre un "thé dansant" en novembre une sortie bowling et en décembre le repas de Noël.

Nous sommes déjà une cinquantaine de membres et c'est avec plaisir que nous vous invitons à nous rejoindre.

Pour nous contacter :

Chantal Bayle, présidente : 06 74 47 74 20

Jeanine Thivillier, trésorière : 06 18 30 69 56

Sylvie Legay, secrétaire : 06 77 49 86 32

SYNDICAT AGRICOLE

Malgré un été caniculaire sur l'ensemble de l'hexagone, les agriculteurs du plateau se satisfont d'un bilan relativement correct au niveau des cultures. Seul un léger déficit en foin, lié à un mois de juin particulièrement sec, est à enregistrer. Cette année encore les agriculteurs gardent le moral et l'entente est toujours aussi bonne au sein du syndicat.

Bonne année 2020 à tous !

Sylvain Peyron





L'ASSOCIATION DES JOYEUX LURONS

L'association des Joyeux Lurons est une association de jeunes de Boisset qui a été créée il y a plus de vingt ans. Elle compte 32 membres dont 4 nouveaux pour l'année 2019

Cette année l'association a organisé un bal au mois de février,

son habituel repas dansant au printemps et un concours de belote au mois d'octobre.

En 2020, comme chaque année nous serons là pour la vogue annuelle le dernier week-end de juillet avec un bal disco le vendredi soir et une vente de brioche

dans le bourg et les hameaux de la commune le dimanche matin. Le thème des chars fleuris vous parviendra au mois de juin et nous mettrons du papier crépon à disposition à la mairie.

A.D.S.B.

Association pour le Don de Sang Bénévole de Boisset - Saint-Pal - Tiranges

Donner son sang c'est offrir la vie !

Le total des donneurs sur les collectes de sang de Boisset, Saint-Pal et Tiranges en 2019 est de 128 avec 3 nouveaux donneurs alors que 180 donneurs s'étaient présentés en 2018 !

Comment expliquer cette baisse importante : dates, horaires ?

Le bureau reste à l'écoute des donneurs pour essayer d'optimiser les collectes.

Cependant la générosité conti-

nue à s'exprimer par les dons directs aux centres EFS du Puy et de Saint-Étienne (don de sang total, don de plaquettes, don de plasma, ...).

Merci aux généreux donneurs que nous sollicitons et bienvenue à tous ceux qui voudraient rejoindre l'association des donneurs de sang bénévoles !

Le Président, Thierry Provost

La vice-présidente, Thérèse Valentin.

Nos rendez-vous collectes 2020

23 janvier de 10 h à 12 h, Tiranges

30 avril de 10 h à 12 h, Boisset

14 août de 9 h 30 à 12 h 30 à Saint-Pal-de-Chalencou.

Contacts :

t.provost@laposte.net

therese.valentin0347@orange.fr

www.dondusang.net



L'ENVOL DES JEUNES



Nous sommes une association d'adolescents composée aujourd'hui de 7 jeunes, encadrés par 2 adultes accompagnants.

Le Président, Corentin Brancier, le trésorier, Fabien Petit, le Secrétaire, Mathis Aulagne et 4 autres membres : Clara Gallet, Guillaume Grangette, Mattéo Gagnaire, Maëly Labed.

Nous organisons des activités comme la vente de pizzas, la tenue d'un

stand lors du marché de Noël, le ramassage des déchets aux abords de la commune et la participation au téléthon.

Nous organisons aussi des sorties comme le karting, la via ferrata,...

Nous invitons tous les jeunes à partir de l'entrée au collège, à venir nous rejoindre.

Contactez-nous au
07 81 74 23 43.

QUAD PLAISIR DES 3 VALLÉES

Quad plaisir des 3 vallées vient de fêter ses 10 ans

Le club compte à ce jour 43 adhérents, venant des 3 départements limitrophes, Loire, Haute-Loire et Puy-de-Dôme.

Le club organise une balade tous les deuxièmes dimanches du mois qui sont toutes visibles en vidéo sur YouTube (taper quad plaisir des 3 vallées). Nous avons aussi un compte Face Book au même nom où vous pourrez suivre nos activités et partager des commentaires.

Suite au visionnage de nos vidéos de nouveaux adhérents se joignent régulièrement à nous, venant de toute la région (Rives-de-Giers, l'Hopital-le-Grand, Sury-le-Comtal, Le

Brignon, Le Puy-en-Velay, Saint-Paulien, ...

Un groupe de Bourguignons de 12 quadeurs est ainsi venu découvrir notre région au mois d'avril et en octobre, nous sommes allés leur rendre visite à notre tour durant un fabuleux week-end.

Nous sommes adhérents au Codever, un collectif de défense des loisirs verts. Nous participons chaque année au débroussaillage des chemins qui le nécessitent. Nous organisons deux balades pour récolter des fonds pour le Téléthon, une en nocturne sur la commune de Boisset le samedi soir, suivi d'un repas proposé par

le club, à la salle communale, puis une le dimanche en matinée sur la commune de Usson-en-Forez.

Le président Vincent Bufferre.





ONG LanDestini

Nous sommes très heureux de faire partie de la communauté des Boissetous.

Nous avons été très touchés par l'accueil que vous nous avez réservé depuis juin dernier. Cette première année a été riche en événements : installation à Chaumont et transition professionnelle pour nous deux. Je (Fanny) me réjouis de pouvoir parler "du pays" tous les matins sur les ondes d'Europe 1 et Henri de diriger notre ONG LanDestini, qui en quelques mois d'existence a pu lancer ses diffé-

rents programmes phares à savoir l'incubateur de start up dans le Cantal pour la préservation de la biodiversité, l'engagement de sportifs avec l'inauguration de la zone humide d'Allègre avec le Conservatoire d'Espace Naturel Auvergne et surtout la mise en route d'un accompagnement de plusieurs écoles sur le programme LanDestini "CADB" (Champion de l'Alimentation Durable et de la Biodiversité). Nous sommes très motivés pour continuer à travailler avec l'école public de Boisset en 2020 et

d'autres écoles altiligériennes avec dernièrement un partenariat signé avec la ville du Puy-en-Velay.

Nous gardons en mémoire le fabuleux concert du groupe Wazoo auquel vous nous avez fait le plaisir de participer.

Nous profitons de ces lignes pour vous remercier une nouvelle fois et saluer cette entraide et chaleur humaine qui nous conforte chaque jour dans notre choix d'être venu habiter ici.

Une très bonne année à tous.





LES ARTS DU PLATEAU

Au cours de l'assemblée générale du 16 mars 2019, un nouveau bureau a été élu pour poursuivre le travail initié depuis 6 ans par Gilles Fébvre.

Les expositions estivales de la Chapelle Saint-Roch ont pu accueillir durant six semaines consécutives dix huit Artistes Créateurs (peintres, sculpteurs, dessinateur, photographes, céramistes, marqueteur, forgeron, perlière d'art), six auteurs régionaux et les Dentellières de notre plateau.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir 1400 visiteurs, tous enchantés de découvrir de nouveaux artistes, de nouveaux styles et de retrouver quelques exposants familiers. La proximité du marché d'été développe une synergie formidable entre l'Art et le cœur commercial de notre village.

Le vernissage a eu lieu le samedi 6 juillet en présence d'André Poncet Maire de Boisset, d'élus intercommunaux, départementaux et du sénateur Laurent Duplomb.

Les artistes et les membres de l'association des Arts du Plateau ont été récompensés de la présence des élus et des 150 visiteurs venus pour le lancement de la "7^e estivale de l'art à Boisset".

Les auteurs ont été tout particulièrement reconnaissants d'avoir été conviés aux expositions.

La municipalité et Les Arts du Plateau associés, ont invité en soirée la chorale "Envol'Art" de Craponne-sur-Arzon. Dans le cadre de "la nuit des églises" un concert de chants sacrés, baroques et variétés a été interprété pour le plus grand plaisir des amateurs de chant choral.

Une tombola a été proposée, le 17 août. Tous les lots étaient constitués d'œuvres d'artistes et de nombreux cadeaux offerts par tous les commerçants du marché. Un 7^{ème} week-end a mis à l'honneur l'écologie. Quelques artistes du plateau ont exposé sur ce thème leurs peintures, dessins, photos.

Fanny Agostini et Henri Landes, à l'origine du fonds de dotation Landestini nous ont fait le plaisir d'animer une conférence publique sur ce thème. L'association remercie vivement la présence de tous les participants et auditeurs/visiteurs qui ont permis le bon déroulement de ce week-end improvisé.

Dans l'idée d'élargir et de développer les arts sur le plateau, nous avons proposé deux soirées dites "cabaret" poétiques et musicales. Face au succès rencontré en novembre 2018 et mars 2019, nous espérons renouveler ces soirées intimistes au cours de l'année 2020. D'autres projets peuvent voir le jour au cours de l'année qui vient.

Nous ne pouvons que nous réjouir de l'élargissement des rencontres artistiques sur notre commune. Un grand nombre de visiteurs inhabituels a permis de faire connaître, d'enrichir et de valoriser encore plus notre village de Boisset.

Toutes les personnes qui souhaitent donner de leur temps, leur bonne volonté et leur enthousiasme pour développer l'art sur notre commune seront les bienvenues.

Avis aux artistes créateurs intéressés par la saison prochaine ! Merci d'adresser votre demande à l'adresse ou numéro de téléphone suivants : dbb43@orange.fr ou tél. : 06 84 57 40 91

Les Arts
du Plateau

Fabrice Beyssac

La Rochette - 43500 Boisset
Tél. 06 07 10 28 20
fab.beyssac@orange.fr
*Agencements,
menuiserie intérieure et extérieure,
cuisines, bains et rangements*

**Coiffure
L' Hair du temps
Aurélie Suc**

Le Bourg - 43500 Boisset
Tél. 04 71 75 21 67
Féminin - Masculin - Junior

**Forez à cheval
Ferme équestre**

43500 Boisset
Tél. 06 88 01 67 94
forezacheval@gmail.com
www.forez-a-cheval.com
*Cours, pension, débouillage, balades
randonnées, séjours, accueil de groupes,
anniversaires, élevage*

Christophe Brun

43500 Boisset
Tél. 06 70 69 47 33
*Maçonnerie générale,
enduit de façade, ...
Neuf et rénovation*

Bufferne et fils (Sarl)

Le Bourg 43500 Boisset
Tél. 04 71 61 35 09 - 06 77 85 64 51
www.bufferne-menuiserie-charpente.com
*Menuiserie, charpente,
couverture, escaliers, ...*

Pizza 500

Vente sur place à emporter
Tél. 06 15 24 20 32
Page Facebook : Pizza 500

**Chez Julie et Bernard
Bar-tabac "Iou Priaou"**

Le Bourg - 43500 Boisset
Tél. 04 71 75 20 97

**Restaurant
"l'éveil des délices"
Murielle
et Jean-Pierre Rochedix**

Le Bourg - 43500 Boisset
Tél. 04 71 75 29 62
www.restaurant-veil-delices.fr

**Produits fermiers
Didier et Isabelle Lamartine**

Le Bourg - 43500 Boisset
Tél. 04 71 61 39 94
*Charcuterie campagnarde,
bœuf et agneau sur commande*

**Au plaisir fermier
Glaces artisanales**

Gaec de l'Herm - 43500 Boisset
Tél. 06 75 89 36 08 - 06 89 31 88 15

**Michel Chevalier
Ebéniste**

Place de l'église - 43500 Boisset
Tél. 04 71 61 32 18
*Fabrique de cuisines,
de meubles en bois et formica
Devis gratuit*

**Producteur volailles fermières
Thierry Petit**

L'herm - 43500 Boisset
Tél. 06 74 10 05 21
*Volailles élevées au grain sans OGM
Céréales produites par nos soins*

**«Animé sens»
Laurie Coudert**

Intervenant en médiation animale
Gaec de l'Herm - 43500 Boisset
Tél. 06 68 95 13 16

**Paul Savet
Maçonnerie**

La Faye - 43500 Boisset
Tél. 06 88 50 74 06
psavet1973@gmail.com
Rénovation, bâtipierre, enduits,...

**Multi services
Patrice Goyon**

Chaumont - 43500 Boisset
Tél. 06 83 08 48 04
patrice.goyon@sfr.fr





Du changement à la boucherie / charcuterie de Boisset

Au revoir Cédric et Séverine, bienvenue à Didier et Isabelle.

Didier Lamartine et Cédric Paulin s'étaient associés début 2016 pour reprendre l'atelier de transformation et le magasin des produits fermiers de Boisset.

Cédric Paulin nous ayant quitté à la fin de l'été pour ouvrir une boucherie à Saint-Maurice-de-Lignon dont il est originaire, Didier Lamartine, rejoint par son épouse Isabelle ont décidé de reprendre la direction de l'atelier de Boisset.

Toujours épaulés par le même personnel, ils ont embauché un jeune boucher diplômé supplémentaire et ont des projets d'agrandissement pour le magasin tout en proposant à la vente une gamme élargie de produits locaux en complément de leurs produits bovins et porcins issus des animaux élevés dans leur ferme d'Estivareilles.

Magasin ouvert non stop du lundi au samedi de 8 h 30 à 18 h 30.



Du nouveau à La Faye

Savon&Cosméto, c'est une entreprise de cosmétiques naturels "zéro déchet".

Installée depuis quelques mois à La Faye Aurélie Deygas nous parle de son activité :

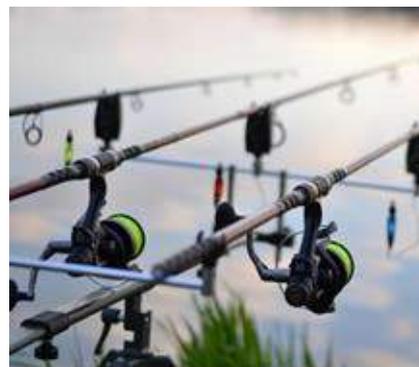
"Tous nos produits sont fabriqués à la main dans notre labo à Boisset. Nous sommes dans une démarche respectueuse de l'humain et de l'environnement. Nous accordons une grande importance dans la qualité et la proximité de nos matières premières".

Chez Savon&Cosméto vous trouverez tout le nécessaire pour une salle de bain "zéro déchet", savon, shampoing solide, déodorant, dentifrice.

LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI QU'ON NE PRODUIT PAS!!!

www.savonetcosmeto.fr

Tél. : 06 42 85 40 28



Réouverture de l'étang du Pêché

L'étang du Pêché rouvrira ses portes au printemps prochains, mais en raison du réchauffement climatique, la pêche à la truite ne sera plus possible. Elle sera remplacée par la pêche de la carpe "no kill".

Renseignements au 06 18 62 20 32 ou 06 52 42 44 87

Le marché de Noël a fêté ses 20 ans

La première édition des marchés de Noël s'est déroulée le 19 décembre 1999 pour se répéter chaque année avec un succès croissant.

Cette année a vu une participation record tant au niveau des exposants que des visiteurs. Chacun a pu découvrir les produits de nos terroirs pour le plaisir des yeux et de la bouche dans une ambiance festive et conviviale.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2020

DATE	ORGANISATEUR	MANIFESTATION
12 janvier	Municipalité	Vœux du maire
12 janvier	Quad Plaisir des 3 vallées	Assemblée générale
16 janvier	Marchés d'été	Assemblée générale
18 janvier	Comité des fêtes	Assemblée générale
Février	Envol des jeunes	Vente pizzas
23 février	A.C.C.A.	Concours de belote
Février	Parents d'élèves	Vente de brioches
4 avril	Parents d'élèves	Soirée cabaret
5 avril	C.C.A.S.	Thé dansant
19 avril	Brocatoc	Vide grenier
30 avril	Donneurs de sang	Don du sang
20 mars	Bibliothèque	Animation sur la Hte-Loire
1 ^{er} mai	Envol des jeunes	Vente de muguet
Fin mai	Parents d'élèves	Vente de fleurs
27 et 28 juin	A.C.C.A.	Ball trap + soupe
3 juillet	Parents d'élèves	Kermesse
4 juillet au 29 aout	Marchés d'été	Marchés du samedi + animations
4 juillet au 29 aout	Les Arts du Plateau	Expositions chapelle
4 juillet	Les Arts du Plateau	Concert église
5 juillet	Marchés d'été	Vide grenier
24 juillet	Joyeux Lurons	Bal
25 et 26 juillet	Comité des fêtes	Fête patronale + soupe
17 septembre	Club de la bonne entente	Barbecue
4 octobre	Club de la bonne entente	Thé dansant
17 octobre	C.C.A.S.	Soirée saucisses
25 octobre	Brocatoc	Vide grenier
17 novembre	Association paroissiale	Loto
Fin novembre	Parents d'élèves	Vente de chocolats
5 décembre	Quad plaisir	Téléthon
6 décembre	Parents d'élèves	Marché de Noël
10 décembre	Club de la bonne entente	Repas de Noël
11 décembre	C.C.A.S.	Bûche de Noël
12 ou 19 décembre	Parents d'élèves	Spectacle de Noël



